

SAINT-MARTIN-DU-LIMET (*Mayenne*)

La Joubardière

Croisée

troisième quart du XVII^e siècle



Cette unique croisée provient d'un remaniement du logis ancien de la Joubardière (fig. E.1), lequel avait été délaissé au moment de la construction d'un autre au début du XVII^e siècle (étude n°53001). Au vu de sa conception élémentaire, cette croisée était probablement destinée à clore un petit logement secondaire. Bien qu'elle puisse être datée de la deuxième moitié du XVII^e siècle, elle fait perdurer une conception héritée de l'époque médiévale avec ses vantaux vitrés surmontant de simples volets de bois.

La menuiserie

Le dormant

Il est divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon. Bien que la fenêtre ne possède pas de remplage en pierre, ces éléments ne sont pas moulurés. Le croisillon est placé légèrement au-dessus de l'axe horizontal (cinquante-trois centièmes), cette position axiale s'observant principalement dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, comme à l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001) ou à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001). L'étanchéité des vantaux et des volets est réalisée par l'intermédiaire du système classique d'une feuillure périphérique peu profonde (11 mm). La traverse basse est traditionnelle et s'encastre totalement dans la feuillure de la fenêtre. Le dormant ne possède donc pas de pièce d'appui véritable.



*Fig. E.1. Le vieux logis avant sa restauration (état en 1996)
Au premier étage, sous la lucarne, la croisée conservée.*

Les vantaux vitrés

Ils sont limités aux deux compartiments supérieurs. Cette disposition n'est pas sans rappeler les croisées bretonnes vitrées sensiblement de la même façon, les panneaux de vitrerie étant fixés sur le dormant et non sur des vantaux comme ici. Leur bâti est assemblé à tenons et mortaises non traversées. Leur traverse basse ne reçoit pas de jet d'eau, cette technique ne se développant que dans les dernières décennies du XVII^e siècle.

Les volets

La croisée comprend deux types de volet (plan n°1). Les premiers, abrités par les vantaux du haut, ont une constitution robuste avec des panneaux étroits (112 mm) et des bâtis larges (97 à 119 mm). Les seconds, exposés aux intempéries, sont plus frêles (bâtis de 87 à 107 mm) pour s'aligner sensiblement avec les vantaux vitrés. Ils sont toutefois renforcés par une traverse intermédiaire. Les volets étant très certainement ouverts lorsque les conditions climatiques le permettaient, seul leur parement extérieur reçoit une modeste décoration. Elle est composée d'une plate-bande et de moulures arrêtées (quart-de-rond et chanfrein) pour ne pas affaiblir la solidité des assemblages. A l'intérieur, les panneaux sont simplement mis au molet et les rives des bâtis légèrement chanfreinées.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux comme des volets est assurée de manière classique par des fiches à gond permettant le démontage des bâtis. L'extrémité supérieure de leur broche est agrémentée d'une petite boule.

Les organes de fermeture

Assez curieusement, l'ensemble des bâtis ferme par des loquets alors que les targettes sont généralement employées pour les vantaux vitrés. Leur clenche est fabriquée en deux éléments soudés en biais au pied du bouton (plan n°5) tandis que leur platine ovale est simplement reperçée de deux trous axés suivant une disposition qu'on rencontre couramment dès la seconde moitié du XVIe siècle.

La vitrerie

La vitrerie mise en plomb n'a pas été conservée, mais les traces des clous et des vergettes permettant de la fixer sont encore bien visibles (plan n°2).



Fig. E.2. Les compartiments du haut de la croisée.
A noter, les traces de peinture ocre jaune sur les volets

Datation

L'utilisation de compartiments, de volets en partie inférieure, de panneaux de vitrerie, de fiches à gond et d'un croisillon axé, mais aussi l'absence de profils d'étanchéité pourraient inscrire cette croisée dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, et plus probablement dans le troisième quart.

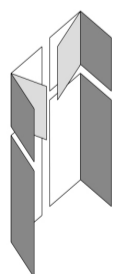
Remerciements : à M. et Mme Plante, propriétaires de la Joubardière, et à Mme Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte en chef des monuments historiques, pour l'indication de ce témoin.

Situation



Typologie

Type 4.MA.4.



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales A-A, B-B et C-C
- Plan n°4 : Sections verticales D-D, E-E et F-F
- Plan n°5 : Serrurerie
- Plan n°6 : Croisée / perspective (restitution)

Restitution de la clôture

Bien qu'elle ait été dégradée en partie inférieure, la croisée conservait suffisamment d'éléments pour être restituée avec fiabilité. D'après les traces des vergettes et des clous de fixation (voir plan n°2), la composition géométrique la plus cohérente des panneaux de vitrerie correspondait à des bornes en carré. Cependant, cette hypothèse ne pouvant être totalement confirmée par les recherches graphiques, elle n'a pas été employée pour restituer la croisée. Comme pour les autres analyses, en l'absence de certitudes, nous avons privilégié les panneaux de vitrerie à losanges largement utilisés durant les trois siècles étudiés. Au contraire des autres compositions, ils n'introduisent pas de référence datable. Leur utilisation ici vise uniquement à identifier les surfaces vitrées et comprendre le fonctionnement de la croisée.